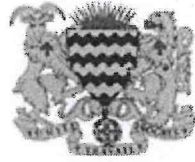


*Mission Permanente de la République
du Tchad auprès des Nations Unies*
801 2nd Ave. 13 Fl. New York, N.Y. 10017
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 986-0152



Unité – Travail – Progrès

*Permanent Mission of the Republic
of Chad to the United Nations*
801 2nd Ave. 13 Fl. New York, N.Y. 10017
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 986-0152

Déclaration du Représentant du Tchad à la 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur les petits Etats insulaires en développement

Apia (Samoa) 1^{er} - 4 Septembre 2014

**Excellence Monsieur le Secrétaire Général ;
Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ;
Excellences MM les Chefs d'Etat ;
Excellences MM les Premiers Ministres ;
Excellences MM les Ministres ;
Mesdames/ Messieurs les Delegates .**

Ma délégation remercie le Secrétaire Général qui a œuvré de concert avec le Gouvernement de Samoa pour l'organisation de cette importante conférence. Elle lui rend hommage pour son action en faveur des pays les moins avancés , des pays enclavés et des petits Etats insulaires en développement. Elle adhère également à la Déclaration faite par la Bolivie au nom du G-77 et la Chine.

Monsieur le Président,

Mon pays le Tchad fait partie des pays les moins développés et enclavés du Sahel . Dans le cadre de sa politique de lutte contre le changement climatique, un grand projet national dit « la Grande Muraille Verte » est lancé sur toute l'étendue du territoire. Chaque homme, chaque femme est invité à planter des arbres pour réduire sensiblement l'avancée du désert dans le pays. La consommation à grande échelle des bois de chauffage dans les grandes villes du pays est formellement interdite. L'utilisation des produits chimiques dans la production agricole est

strictement contrôlée. Cette politique nationale connaît un grand succès. Il participe activement au projet sous-régional de lutte contre l'avancée du désert dans le Sahel et du changement climatique. Le dessèchement du Lac-Tchad très riche en poissons est une source de préoccupation pour le Gouvernement Tchadien. Il compte sur la coopération et la solidarité de la Communauté internationale pour relever ce défi climatique négatif pour les peuples vivant autour de ce Lac.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, la Communauté internationale se réunit à Apia aux Samoa pour évaluer les progrès réalisés par les petits États insulaires en développement et les difficultés auxquelles ils font encore face depuis la Déclaration de Barbade en 1994 et la Conférence internationale de Maurice en 2005.

Les petits États insulaires en développement sont assaillis des difficultés de plusieurs ordres dans leur marche vers un mode de vie et un développement durables dont notamment la gestion de leur population, des ressources limitées, de l'isolement, de la sensibilité aux catastrophes naturelles et d'une grande dépendance au Commerce international. Ils sont extrêmement vulnérables aux effets de réchauffement planétaire et souffrent de l'insuffisance des ressources.

Le changement climatique, la montée du niveau de la mer, les accès limités aux marchés pour leurs produits, leurs besoins en énergie, l'accès aux nouvelles technologies et le développement touristique demeurent insuffisants et constituent un frein au développement de ces États.

Monsieur le Président,

Pour mieux accompagner les petits États insulaires en développement dans leur politique nationale de développement durable, des solutions adéquates doivent être envisagées.

- Renforcer la coopération internationale et les partenariats ;
- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce aux niveaux national et régional ; renforcer la coopération Sud-Sud ;

-Le maintien et le renforcement des préférences commerciales. L'Organisation Mondiale du Commerce est invitée à tenir compte de ce paramètre dans sa politique relative au commerce international.

Les petits Etats insulaires doivent développer et renforcer la coopération régionale en matière des connaissances spécialisées et l'assistance technique internationale.

Monsieur le Président,

Depuis la mise en place du Programme d'Action de Barbade, beaucoup de progrès ont réalisés par ces petits Etats, même si beaucoup reste encore à faire. Nous en appelons à la solidarité internationale en leur faveur.

L'agenda du Programme de développement post-2015 doit prendre en considération la situation très précaire et fragile des pays les moins développés, des pays enclavés et des petits Etats insulaires en développement.

Ma délégation s'associe aux autres délégations pour la célébration de l'année 2014 déclarée « Année internationale des petits Etats insulaires en développement » par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Elle doit également être une année d'engagement pour le renforcement et la diversification de leurs partenariats avec les autres pays du monde.

Enfin, ma délégation ne saurait terminer ses propos sans remercier le Gouvernement et le peuple de Samoa pour leur chaleureux et fraternel accueil réservé aux délégations.

Je vous remercie.